



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

Rapport financier

Sur base de la liasse fiscale produite par notre cabinet comptable ALGORA, nous résumons l'exercice écoulé du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 avec les éléments synthétiques suivants :

Le **total bilan** s'établit, après amortissements, à 268.374 EUR (en progression d'environ 15.000 EUR).

En 2020, il n'y a pas eu d'investissement significatif (aucune installation de centrales), laissant l'actif immobilisé brut quasi inchangé.

Le passif s'est accru de plus de 15.000 EUR essentiellement par souscription additionnelle de capital. Les dettes sont quasi inchangées à 118.543 EUR, représentées principalement par les ACCA (apports en comptes courants d'associés).

Le report à nouveau de l'exercice précédent (-3.309 EUR) et le résultat de l'exercice courant (+ 1.540 EUR) sont intégrés.

Le **compte de résultat** de l'exercice dégage un résultat fiscal positif de 1.540 EUR.

Les produits s'élèvent à 8.559 EUR, quasi stables. Les principaux postes sont la vente de production d'électricité et le versement comptable de la quote-part amortie d'une subvention de fonctionnement (500 EUR pour l'exercice).

Les charges à 7.018 EUR sont en légère diminution. La variation s'explique d'abord par l'absence d'installations de centrales (pas de frais juridiques et peu de frais d'expertises).

La vente de la production d'électricité a généré un chiffre de 8.059 EUR (quasi stable).

C'est l'indication d'un même et bon niveau d'ensoleillement.

Le résultat d'exploitation est de 1.624 EUR, en nette progression par rapport à l'exercice précédent (perte de 3.280 EUR).



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 septembre 2021

Les charges financières sont similaires d'un exercice à l'autre (environ 580 EUR), essentiellement les intérêts des ACCA.

Il est proposé aux sociétaires de verser le résultat cumulé négatif (-1.769 EUR) en report à nouveau.